

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **RTL BELGIUM SA**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Avenue Jacques Georgin

N° : 2

Boîte :

Code postal : 1030

Commune : Schaerbeek

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail : dwagener@rtl.be

Numéro d'entreprise

0428.201.847

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

18-07-2023

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 18-04-2025

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2024

au

31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2023

au

31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.3.4, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

HURBAIN Alexandre

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-21

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

MARCHANT Bernard

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

VAN THILLO Christian

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-10-11

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

LODEWYCKX Dirk

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-21

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

MALRAIN Eric

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-21

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

RODDENHOF Erik

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

VROMAN Piet

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

HUGOT Thierry

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

PRICEWATERHOUSECOOPERS REVISEURS D ENTREPRISES SRL (IRE B00009)

0429501944

Culliganlaan 5

1831 Diegem

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-10-11

Fin de mandat : 2025-04-18

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par :

Slangen Géraldine (IRE A02412)

Reviseur d'entreprises

Rue Visée-Voie 81

4000 Liège

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>95.195.755</u>	<u>100.566.188</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	78.301.879	86.992.769
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	16.562.668	13.218.809
Terrains et constructions		22	41.066	43.229
Installations, machines et outillage		23	10.835.780	9.680.598
Mobilier et matériel roulant		24	1.085.974	1.511.562
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	134.906	161.143
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	4.464.942	1.822.276
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	331.208	354.610
Entreprises liées	6.15	280/1	49.579	80.565
Participations		280	49.579	80.565
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	281.629	274.045
Actions et parts		284	181.205	181.205
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	100.424	92.840

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>101.921.950</u>	<u>117.648.595</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	28.226.895	25.888.703
Stocks		30/36	27.967.745	25.888.703
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	27.967.745	25.888.703
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	259.150	
Créances à un an au plus		40/41	65.746.667	78.864.615
Créances commerciales		40	65.048.958	77.513.009
Autres créances		41	697.709	1.351.607
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	101.426	2.277.211
Comptes de régularisation	6.6	490/1	7.846.963	10.618.066
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	197.117.705	218.214.783

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>129.961.942</u>	<u>140.993.815</u>
Capital souscrit		10/11	14.324.989	14.324.989
Capital non appelé		10	13.598.736	13.598.736
En dehors du capital		100	13.598.736	13.598.736
Primes d'émission		101		
Autres		11	726.254	726.254
Plus-values de réévaluation		1100/10	726.254	726.254
Réserves		1109/19		
Réserves indisponibles		12		
Réserve légale		13	9.868.290	9.868.290
Réserves statutairement indisponibles		130/1	4.420.937	4.420.937
Acquisition d'actions propres		130	4.420.937	4.420.937
Soutien financier		1311		
Autres		1312		
Réserves immunisées		1313		
Réserves disponibles		1319		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	132		
Subsides en capital		133	5.447.354	5.447.354
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		14	105.768.663	116.800.535
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		15		
Provisions pour risques et charges		19		
Pensions et obligations similaires		16	<u>471.000</u>	<u>399.637</u>
Charges fiscales		160/5	471.000	399.637
Grosses réparations et gros entretien		160		
Obligations environnementales		161		
Autres risques et charges		162		
Impôts différés		163		
		6.8 164/5	471.000	399.637
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	66.684.763	76.821.331
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	66.055.882	76.158.926
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	8.533.351	4.579.292
Etablissements de crédit		430/8	8.533.351	4.579.292
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	46.152.905	61.008.597
Fournisseurs		440/4	46.152.905	61.008.597
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	1.838	10.941
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	11.096.945	10.196.018
Impôts		450/3	4.768.483	3.151.557
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.328.462	7.044.461
Autres dettes		47/48	270.843	364.078
Comptes de régularisation	6.9	492/3	628.881	662.405
TOTAL DU PASSIF		10/49	197.117.705	218.214.783

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	229.174.278	229.604.961
Chiffre d'affaires	6.10	70	223.579.007	225.063.613
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	3.641.828	2.179.148
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.953.443	2.362.201
Coût des ventes et des prestations		60/66A	229.790.304	227.399.765
Approvisionnements et marchandises		60	72.090.138	76.377.309
Achats		600/8	74.169.180	78.054.437
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	-2.079.042	-1.677.128
Services et biens divers		61	99.668.401	92.553.299
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	41.942.342	42.944.990
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	13.247.713	12.824.559
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	-1.482.417	317.992
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	86.000	-2.449.243
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.441.985	775.414
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	2.796.142	4.055.445
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-616.026	2.205.197

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	337.167	292.677
Produits financiers récurrents		75	38.154	292.677
Produits des immobilisations financières		750		50.000
Produits des actifs circulants		751	4.370	2.447
Autres produits financiers	6.11	752/9	33.784	240.231
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	299.013	
Charges financières		65/66B	140.881	350.811
Charges financières récurrentes	6.11	65	140.881	350.811
Charges des dettes		650	56.945	9.081
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	83.936	341.730
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-419.740	2.147.063
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	3.112.132	4.000.872
Impôts		670/3	3.112.132	4.089.967
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		89.095
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-3.531.872	-1.853.808
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-3.531.872	-1.853.808

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	113.268.663	116.800.535
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-3.531.872	-1.853.808
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	116.800.535	118.654.343
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	105.768.663	116.800.535
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	7.500.000	
Rémunération de l'apport		694	7.500.000	
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

**FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE
DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016**
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8055P	XXXXXXXXXX	133.282
8025	9.400	
8035		
(+)/(-) 8045	-11.074	
8055	131.608	
8125P	XXXXXXXXXX	16.703
8075	39.170	
8085		
8095		
8105		
(+)/(-) 8115	2.209	
8125	58.081	
81312	73.527	

**FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE
2015**
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice
8056	
8126	
81313	

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	4.711.599
8022	64.551	
8032		
(+)/(-) 8042	812.654	
8052	5.588.804	
8122P	XXXXXXXXXX	3.674.894
8072	357.998	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	4.032.892	
211	1.555.912	

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	95.067.192
8023		
8033		
(+)/(-) 8043		
8053	95.067.192	
8123P	XXXXXXXXXX	9.506.719
8073	9.506.719	
8083		
8093		
8103		
(+)/(-) 8113		
8123	19.013.438	
212	76.053.754	

ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	XXXXXXXXXX	279.013
8024	1.132.044	
8034		
(+)/(-) 8044	-792.370	
8054	618.686	
8124P	XXXXXXXXXX	
8074		
8084		
8094		
8104		
(+)/(-) 8114		
8124		
213	618.686	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	116.197
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	116.197	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	72.968
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	2.163	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	75.132	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	41.066	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	46.146.830

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

8162	1.164.809	
8172	0	
(+)/(-) 8182	2.597.089	
8192	49.908.727	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

8252P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

8212		
8222		
8232		
(+)/(-) 8242		
8252		

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322P	XXXXXXXXXX	36.466.232
-------	------------	------------

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

8272	2.608.924	
8282		
8292		
8302	0	
(+)/(-) 8312	-2.209	
8322	39.072.947	

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(23)	10.835.780	
------	-------------------	--

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	12.779.061
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	226.934	
Cessions et désaffectations	8173	7.496	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183	54.707	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	13.053.205	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8323P	XXXXXXXXXX	11.267.499
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	706.501	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	6.769	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	11.967.231	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	1.085.974	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	1.054.115
8165		
8175		
(+)/(-) 8185		
8195	1.054.115	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
(+)/(-) 8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	892.972
8275	26.237	
8285		
8295		
8305		
(+)/(-) 8315		
8325	919.209	
(26)	134.906	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	1.822.276
8166	5.400.747	
8176	97.076	
(+)/(-) 8186	-2.661.005	
8196	4.464.942	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	4.464.942	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	80.565
8361		
8371	30.987	
(+)/(-) 8381		
8391	49.579	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	49.579	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
(+)/(-) 8621		
(+)/(-) 8631		
(281)		
8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	247.444

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8363

Cessions et retraits

8373

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393

247.444

Plus-values au terme de l'exercice

8453P

XXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8443

Plus-values au terme de l'exercice

8453

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P

XXXXXXXXXX

66.239

Mutations de l'exercice

Actées

8473

Reprises

8483

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523

66.239

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P

XXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

(+)/(-) 8543

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284)

181.205

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P

XXXXXXXXXX

92.840

Mutations de l'exercice

Additions

8583

7.584

Remboursements

8593

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-) 8623

Autres

(+)/(-) 8633

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8)

100.424

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
EUROPEAN NEWS EXCHANGE 15914917 Société anonyme Boulevard Pierre Frieden 45 2850 LUXEMBOURG LUXEMBOURG	Ordinaires SDVN	100	10		2023-12-31	EUR	1.471.692	-37.603

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter - Productions

Charges à reporter - Loyers et autres

Charges à reporter - Maintenances

Exercice
4.858.912
1.326.264
1.661.781

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

- Actions SDVN

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	13.598.736
(100)	13.598.736	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	13.598.736	721.135
8702	XXXXXXXXXX	721.135
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions pour risques divers
Provision sociale

Exercice
225.000
246.000

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
- Impôts
- Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	4.768.483
450	
9076	
9077	6.328.462

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- Charges à imputer
- Produits à reporter
- Compte d'attente

Exercice
42.905
337.190
248.785

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	348	334
9087	417,4	447,3
9088	674.527	715.145
620	29.452.734	30.868.924
621	8.187.174	8.440.578
622	1.702.436	1.896.085
623	2.599.997	1.739.403
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	164.390	726.736
Reprises	9113	1.646.807	408.744
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	86.000	385.000
Utilisations et reprises	9116		2.834.243
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	9.152	467.765
Autres	641/8	1.432.834	307.648
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	2,9	0,8
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	5.688	1.485
Frais pour la société	617	171.991	31.903

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		236.915
	33.784	3.315
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654	42.726	137.488
655		
	41.210	204.242

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>2.252.457</u>	<u>2.362.201</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	1.953.443	2.362.201
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	2.277	2.337
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	1.951.166	2.359.864
Produits financiers non récurrents	(76B)	299.013	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	299.013	
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>2.796.142</u>	<u>4.055.445</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	2.796.142	4.055.445
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	2.796.142	4.055.445
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

- Dépenses non admises
- Dépenses non admises Goodwill

Codes	Exercice
9134	2.646.745
9135	2.700.000
9136	53.255
9137	
9138	465.388
9139	465.388
9140	
	1.500.000
	9.506.719

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives
- Latences passives
 - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

- A la société (déductibles)
- Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	34.481.314	32.985.604
9146	58.413.033	43.396.008
9147	8.657.657	9.334.419
9148	0	0

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

4.767.604

Devises vendues (à livrer)

9216

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	4.767.604
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Engagements d'acquisition de droits et productions

Exercice
65.671.606

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

RTL BELGIUM SA a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance agréée, des plans de pension extra-légale en faveur de ses employés

Mesures prises pour en couvrir la charge

Les primes relatives à ces plans de pension sont prises dans le compte de résultats de l'année.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	49.579	80.565
(280)	49.579	80.565
9271		
9281		
9291	59.878.952	71.706.165
9301		
9311	59.878.952	71.706.165
9321		
9331		
9341		
9351	12.158.780	5.750.454
9361		
9371	12.158.780	5.750.454
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

NEANT

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	92.374
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	21.420
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Contrat de couverture de change	Cours devises	Couverture	32	0	86.170	0	110.825

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

DPG MEDIA NV
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
0432306234
Mediaplein 1
2018 Antwerpen-2018
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

ROSSEL ET CIE SA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
0403537816
Rue Royale 100
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

I. Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 relatif aux comptes annuels des entreprises.

II. REGLES PARTICULIERES

Dans tous les cas où ni l'A.R. du 29.04.2019 ni les règles particulières ne permettent de déterminer une valeur, cette dernière sera appréciée in casu par le Conseil d'Administration, ci-après "Le Conseil", de manière prudente et raisonnée.

1. Actif

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire et débutent l'année de la prise en compte prorata temporis.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis selon la méthode linéaire, au taux de 50% par an.

En ce qui concerne les frais de restructuration ou d'augmentation de capital, le Conseil d'Administration a la faculté de les prendre en charge intégralement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. Si leur montant est important en valeur absolue, le Conseil d'Administration pourra décider d'amortir ces frais sur plusieurs exercices, au taux annuel de 20%.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Leur amortissement s'opère en 3 ans ou 5 ans. Les frais de recherche et développement ou de Goodwill sont amortis sur 10 ans suivant l'AR de 2019.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires.

Les frais d'entretien ou de grosses réparations sont pris en charge durant l'exercice où ils sont exposés ou sont prélevés sur les provisions déjà constituées à cet effet. Ils ne seront constitutifs d'immobilisés que dans des cas estimés exceptionnels par le Conseil d'Administration. Les aménagements et agencements initiaux concernant les immeubles acquis ou loués sont immobilisés. Par contre, les réaménagements et réagencements courants sont considérés comme des charges. Le conseil aura à prendre position, cas par cas, sur les dépenses de cette nature à caractère exceptionnel.

Pour les amortissements des immobilisations corporelles, les taux annuels suivants sont appliqués :

Matériel roulant : 4 ans
 Véhicule technique : 5 ans
 Mobilier technique : 10 ans
 Mobilier de bureau : 10 ans
 Autres Immobilisations Corporelles : 5 ans
 Matériel audio/vidéo : entre 3 et 9 ans
 Matériel informatique : entre 3 et 5 ans
 Matériel de réseau : entre 5 et 9 ans
 Matériel d'éclairage technique : entre 3 et 10 ans

les frais d'aménagement d'immeubles pris en location sont amortis sur la durée juridique certaine du bail et à défaut de bail, au taux annuel de 10%.

Les investissements dont la valeur commerciale unitaire n'atteint pas Eur-1.000,00- sont pris en charge durant l'exercice.

Les immobilisations en cours et les acomptes versés ne font pas l'objet d'amortissements.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les valeurs du portefeuille-titres sont comptabilisées au prix d'acquisition, compte tenu des éventuelles corrections de valeur y afférentes, les frais accessoires sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque participation est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation est détenue. Le Conseil d'Administration n'actera de réduction de valeur que dans la mesure où la moins-value ou la dépréciation revêtent un caractère durable. Toute plus-value de réalisation éventuelle sera comptabilisée au crédit d'un compte 75 si elle est réalisée en cash et au crédit d'un compte 76 dans les autres cas.

CREANCES

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Le cas échéant, il est fait application des articles 3:45 et 3:46 de l'AR du 29/04/2019. Si la société débitrice est en retard de paiement, a récemment demandé des reports d'échéance, est en situation financière présumée difficile, est soumise à des risques divers (tels que le risque politique et/ou la valeur de la créance), le Conseil prendra position sur la nécessité d'acter une réduction de valeur. Le cas échéant, il fera porter le montant de la créance dans un poste de créance douteuse. Dans le calcul des réductions de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose. Il n'actera de réduction de valeur que dans la mesure où la moins-value ou la dépréciation ont un caractère durable. Pour les créances à un an au plus, il ne sera pas tenu compte du caractère durable des moins-values ou dépréciations.

STOCKS

Les droits de diffusion sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et les montants engagés à la date de clôture sont actés dans un compte de stock. Ces montants font l'objet d'une réduction de valeur de 67% lors de la première diffusion autorisée du produit et de 33% lors de la deuxième diffusion. Les droits relatifs à la diffusion sur la plateforme numérique sont pris en charge intégralement lors de la mise à disposition des produits sur ladite plateforme. Il en est de même des coproductions, émissions, concerts en publics. Le stock audiovisuel fait l'objet d'une réduction de valeur intégrale sur la valeur comptable nette lorsque les droits de diffusion arrivent à l'échéance et ne peuvent être renégociés ou que le produit ne peut de toute évidence être diffusé. Les éléments de production d'émissions sont pris en charge à 100% au moment de leur diffusion et les coûts relatifs aux émissions non diffusées sont reportés.

2. PASSIF

Provision pour Risques et charges

Le Conseil d'Administration procède chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture des risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

- a) Provisions pour grosses réparations et gros entretiens : dotation lorsqu'il apparaît que la dépense estimée atteindra un montant significatif;
- b) Provisions fiscales et sociales : dotations conformes aux dispositions légales et fiscales en la matière;
- c) Provisions pour engagements : dotation selon estimation individualisée raisonnable du risque latent couru par la société.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comportent des prorata d'intérêts, des charges à reporter et des charges à imputer. Ils ont pour but de donner à la date du bilan une image fidèle de la situation de l'entreprise et de fournir une évaluation aussi précise que possible du résultat.

3. ENGAGEMENT ET RECOURS

En fin de chaque exercice, le Conseil d'Administration valorisera les engagements et recours à la valeur nominale de l'engagement juridique mentionné dans le contrat. A défaut de valeur nominale, il sera procédé à une estimation individualisée ; dans les cas limites, ils seront mentionnés pour mémoire.

4. ACTIFS ET PASSIFS LIBELLES EN DEVICES

Les immobilisations et stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière est inférieure. Pour les postes monétaires, le taux de change utilisé est le cours à la date de clôture de l'exercice. Si pour une devise déterminée, on se trouve en situation de perte potentielle, celle-ci est portée dans un compte 655 "Ecart de conversion des devises". Si par contre on se trouve en situation de bénéfice potentiel, l'écart de conversion sur la devise concernée est maintenu en compte de régularisation.

5. ECHANGES

Les postes d'échanges publicitaires sont présentés de manière brute dans le chiffre d'affaires et dans les services et biens divers.

6. EFFET DES FUSIONS OPEREES.

A partir du 1er janvier 2023, les commissions de régie publicitaire externes sont comptabilisées en comptes 61 tandis que les remises octroyées, refacturées par les Régies, faisant partie de la marge brute sont comptabilisées en comptes 60.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Le Conseil d'Administration a décidé d'amortir le Goodwill sur une période de 10 ans à partir de 2023. En effet, les études à long terme portant sur l'évolution de la consommation audio affirment que, en dépit de l'augmentation des formes alternatives de consommation audio (streaming, podcasts, etc.), le Live Radio demeurera majoritaire avec une érosion limitée et une plus grande diversité dans les modes de réception. Les plans financiers prospectifs de nos stations confirment qu'il est raisonnable d'affirmer que durant les prochaines années elles généreront des résultats annuels significativement supérieurs à l'amortissement du goodwill.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



RTL BELGIUM S.A. **RAPPORT DE GESTION**

(Afférent à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations et aux Statuts de notre société, nous vous présentons ci-après notre rapport de gestion pour l'exercice écoulé.

A ce rapport, sont joints les comptes annuels de la société soumis à votre approbation.

I. Evolution des affaires et faits marquants de l'exercice

L'année 2024 s'est achevée sur un bilan positif qui témoigne non seulement des efforts collectifs, mais également de la pertinence des choix d'investissements initiés depuis 2022. L'accent mis sur la qualité des contenus, en réponse aux attentes d'un public de plus en plus exigeant, a permis de renforcer notre positionnement, de maintenir notre leadership tant en TV qu'en Radio, tout en préparant l'avenir avec une vision claire et ambitieuse. Nous avons su adapter nos offres sur l'ensemble de nos médias pour offrir des expériences toujours plus personnalisées et engageantes, tout en restant fidèles à notre mission : divertir, informer, rassembler.

Notre capacité à gérer avec succès les transformations qui secouent notre secteur, notamment grâce à une stratégie digitale accélérée, est l'une des clés de notre réussite. Nous avons initié des nouveaux processus d'automatisation internes et amélioré l'expérience utilisateur sur notre plateforme de streaming. Les revenus générés par nos activités digitales amortissent progressivement le recul constaté sur les médias linéaires. Par ailleurs, nous avons su renforcer notre proximité avec nos audiences tout en réinventant nos modes de production, pour offrir des expériences toujours plus engageantes.

Le marché publicitaire en 2024 a été fortement orienté par plusieurs grands événements sportifs diffusés par l'opérateur public, en particulier l'Euro de football dès la mi-juin suivi des JO de Paris qui se sont terminés à la mi-août. De plus, au cours du dernier trimestre, les annonceurs ont considérablement réduit leurs investissements marketing sur l'ensemble des médias. Ces effets cumulés ont particulièrement impacté le chiffre d'affaires de notre activité vidéo. Par ailleurs, notre stratégie est soutenue par des investissements technologiques majeurs dont les effets positifs sur le résultat sont attendus dans les prochaines années. L'activité Radio a quant à elle généré un résultat d'exploitation meilleur qu'un an plus tôt, confirmant la puissance de ce média.

DS DS DS DS DS Initial

Au-delà des chiffres et des résultats, ce sont aussi nos talents et nos partenaires qui nous permettent de continuer à évoluer. Nos équipes, animées par la passion et l'expertise, sont la clé de notre réussite et de notre capacité à anticiper les évolutions futures.

II. Comptes annuels

2.1 Bilan

Le total bilantaire s'établit au 31.12.2024 à 197.118 K€ comparé à 218.215 K€ un an auparavant.

Au 31.12.2024, les actifs immobilisés s'élèvent à 95.196 K€, comparé à 100.566 K€ au 31.12.2023.

Les immobilisations incorporelles passent de 86.993 K€ au 31.12.2023 à 78.302 K€ un an plus tard. Cette diminution est principalement due à l'amortissement sur les goodwill de fusion opérés en 2024 à hauteur de 9.507 K€ et à des investissements nets pour 816 Keur

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève à 16.563 K€ au 31.12.2024 contre 13.219 K€ un an auparavant. Cette augmentation est la résultante d'investissements pour un total de 6.792 K€, des amortissements de l'exercice à concurrence de 3.343 K€ et des sorties d'immobilisations corporelles de 105 K€.

Les immobilisations financières s'élèvent à 331 K€ contre 355 K€ au 31.12.2023

Les actifs circulants passent de 117.649 K€ au 31.12.2023 à 101.922 K€ au 31.12.2024 et sont principalement constitués :

- d'un stock de droits de diffusion s'élevant à 28.227 K€ au 31.12.2024 contre 25.889 K€ 1 an plus tôt
- de créances commerciales, qui passent de 77.513 K€ à 65.049 K€ ; Cette position s'explique principalement par les créances que la société détient sur ses régies publicitaires
- d'autres créances, qui s'établissent à 698 K€ contre 1.352 K€ un an auparavant,
- de valeurs disponibles à concurrence de 101 K€, en diminution de 2.176 K€ par rapport au 31.12.2023 ; Ces valeurs disponibles sont atténuées par le recours à un crédit de caisse à hauteur de 8.533 K€ en raison d'un différé d'encaissement de clients
- de charges à reporter (loyers et coûts de production) à concurrence de 7.847 K€ ;

Les capitaux propres, avant affectation du résultat 2024, s'élèvent au 31.12.2024 à 129.962 K€ après distribution d'un dividende prélevé sur les résultats reportés 2023 en cours d'année de 7.500 K€ et incluent le résultat de l'exercice à affecter à concurrence d'un montant de - 3.532 K€.

La rubrique des Provisions et Impôts Différés présente au 31.12.2024 un total de 471 K€ contre un montant de 400 K€ au 31.12.2023.

Les dettes, présentent à la clôture de l'exercice et avant affectation du résultat, un montant total de 66.056 K€, comparé à 76.159 K€ au 31.12.2023. Au 31.12.2024, ces dettes sont essentiellement constituées de dettes commerciales (46.153 K€ vs 61.009K€ au 31.12.2023), de dettes fiscales, sociales et salariales (11.097 K€ vs 10.196 K€ au 31.12.2023) et d'autres dettes (271 K€ vs 364 K€ au 31.12.2023).

Les comptes de régularisation du passif passent de 662 K€ à 629 K€ au 31.12.2024.

2.2. Résultats

2.2.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'établit à 223.579 K€ à fin 2024 contre 225.064 K€ au 31 décembre 2023. Les autres produits d'exploitation s'établissent à 3.642 K€, par rapport aux 2.179 K€ de 2023.

Les produits d'exploitation non-récurrents passent de 2.362 K€ au 31.12.2023 à 1.953 K€ au 31.12.2024.

Les comptes d'approvisionnements passent de 76.377 K€ à 72.090 K€ au 31/12/2024

Les charges d'exploitation s'élèvent globalement à 229.790 K€, comparé à 227.400 K€ un an auparavant.

Les biens et services divers s'établissent à fin 2024 à 99.668 K€ par rapport à 92.553 K€ au 31.12.2023.

Les rémunérations et charges sociales ont atteint 41.942 K€ contre 42.945 K€ au 31.12.2023

Le total des amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles s'établit à 13.248 K€ dans une continuité d'application des règles d'évaluation définies antérieurement. Néanmoins, il convient de rappeler que 9.507 K€ sont imputables à l'amortissement du goodwill de fusion pour la deuxième année sur une période de 10 ans.

Les réductions de valeur sur créances commerciales ont connu des dotations de provisions et reprises de provisions antérieures qui expliquent la position à 1.482 K€.

Les dotations de provisions pour risques et charges s'élèvent à 86 K€ à fin 2024

Les autres charges d'exploitation passent de 775 K€ en 2023 à 1.442 K€ en 2024.

Les charges d'exploitation non-récurrentes s'établissent à 2.796 K€ au 31.12.2024.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi en 2024 à -616 K€, comparé à 2.206 K€ au 31.12.2023.

DS DS DS DS DS Initial


2.2.2. Résultat Financier

Les produits financiers s'établissent à la clôture de l'exercice à 38 K€, comparé à 293 K€ au 31.12.2023.

Les charges financières passent de 351 K€ en 2023 à 141 K€ pour l'exercice 2024.

2.2.3. Résultat financier non récurrent

Le résultat non récurrent de l'exercice 2024 s'établit à 299 K€ contre 0 k€ en 2023.

2.2.4. Résultat Net

Après prise en considération de ces éléments, le résultat de l'exercice s'établit à -3.532 K€, contre -1.854 K€ au terme de l'exercice précédent.

2.3. Evolution des principaux indicateurs financiers (avant affectation du résultat de l'exercice)

2.3.1. Rentabilité

La marge brute s'établit à 4,94% du chiffre d'affaires, comparé à 2023 (5,68%). La rentabilité nette des capitaux propres (avant rémunération du capital) passe de -1,31% à -2,57%.

2.3.2. Liquidité

Le ratio de liquidité au sens large (« current ratio ») est de 1,53 identique à 2023.

2.3.3. Solvabilité

Le degré global d'indépendance financière (capitaux propres/total passif) s'établit, avant rémunération du capital, à 69,74%. Au 31.12.2023, il s'élevait à 64,61%.

2.3.4. Valeur ajoutée

La valeur brute ajoutée se chiffre à 57.416 K€ contre 60.674 K€ en 2023.

Par travailleur, elle passe de 136 K€ à 138 K€.

La proportion de charges de personnel dans la valeur ajoutée est de 73,05% contre 70,78% en 2023.

DS DS DS DS DS Initial


2.4. Bilan social

Le nombre de travailleurs inscrit au registre du personnel à la date de clôture est passé de 334 à 348.

Le nombre d'ETP est passé de 447,3 à 417,4 pour 674.527 heures prestées.

III. Affectation du Résultat et augmentation de capital

Le résultat de l'exercice s'établit à -3.531.872,36 €.

Compte tenu d'un bénéfice reporté au 31.12.2023 de 116.800.534,89 € ainsi la distribution d'un dividende de 7.500.000 € prélevé sur les résultats reportés au 31/12/2023 décidé par l'AGEX du 22/04/2024 le résultat reporté avant affectation du résultat 2024, un montant de 105.768.662,53 €, qu'il vous est proposé de répartir comme suit :

- Bénéfice à reporter : 105.768.662,53 €

IV. Evénements subséquents

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucun événement important de nature à porter gravement préjudice à la société n'est à signaler depuis le 31 décembre 2024.

V. Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucune circonstance susceptible d'influencer le développement de la société n'est à signaler depuis le 31 décembre 2024.

VI. Risques ou incertitude significatif

Conformément au prescrit de l'article 3 :6 du Code des Sociétés et des Associations, nous confirmons ne pas avoir de connaissance de risque ou incertitude significatif auquel RTL BELGIUM S.A. soit confrontée. Néanmoins, le compte de résultats faisant apparaître une perte pour la deuxième année successive, la société tombe sous le champ d'application des articles 3 :6 §1^{er}, 6° du code des sociétés et des associations. Le Conseil d'Administration précise que ces pertes sont essentiellement dues à l'amortissement annuel du goodwill né des fusions opérées en 2023. En outre les fonds propres sont positifs, un cash flow positif est réalisé et le ratio de liquidités est supérieur à 1. Le conseil d'administration estime dès lors que l'application des règles comptables de continuité est justifiée.

DS DS DS DS DS Initial


VII. Instruments financiers

Conformément au prescrit de l'article 3:6 §8 du Code des Sociétés et des Associations, la société a contracté des achats à terme de devises pour couvrir le risque de fluctuation desdites devises dans le cadre d'achats de droits de diffusion.

VIII. Activités de Recherche & Développement

La société n'a pas d'activité de recherche et développement.

IX. Achats d'actions propres

La société n'a procédé à aucun rachat d'actions propres au cours de l'exercice.

Fait à Bruxelles, le 24 mars 2025

Le Conseil d'Administration,

DocuSigned by:

35CA4518EA714EA
Bernard MARCHANT
Administrateur

DocuSigned by:

7C0E29BC8FC14B0...
Dirk LODEWIJCKX
Administrateur

Signed by:

80D6317637314E2
Piet VROMAN
Administrateur

DocuSigned by:

CB35CA5B4D7F4CE...
Alexandre HURBAIN
Administrateur

DocuSigned by:

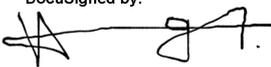
9D2EA7AF27D4450...
Christian VAN THILLO
Administrateur

DocuSigned by:

7C0E29BC8FC14B0...
Erik RODDENHOF
Administrateur
Représenté par Dirk Lodewyckx

DocuSigned by:

35CA4518EA714EA
Eric MALRAIN
Administrateur
Représenté par Bernard Marchant

DocuSigned by:

7B9301F204AC4A5...
Thierry HUGOT
Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE RTL BELGIUM SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de RTL Belgium SA (la "Société"), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 octobre 2022, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 197.117.705 et d'un compte de résultats qui se solde par une perte de l'exercice de EUR 3.531.872.

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.



- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.



Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Liège, le 9 avril 2025

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par

Géraldine Slangen
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

227

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	308,4	199,8	108,6
Temps partiel	1002	117	66,4	50,6
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	417,4	262,8	154,6

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	493.254	324.526	168.728
Temps partiel	1012	181.273	105.318	75.955
Total	1013	674.527	429.844	244.683

Frais de personnel

Temps plein	1021	32.789.616	21.826.955	10.962.660
Temps partiel	1022	9.152.726	5.315.124	3.837.602
Total	1023	41.942.342	27.142.079	14.800.262

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033	479.245	306.579	172.667
--	------	---------	---------	---------

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	447,3	280,7	166,6
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	715.145	450.550	264.595
Frais de personnel	1023	42.944.990	27.702.986	15.242.004
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	473.130	298.147	174.983

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	317	31	339,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	314	30	335,8
Contrat à durée déterminée	111	1	1	1,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	2		2
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	203	15	213,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	32	2	33,3
de niveau supérieur non universitaire	1202	113	8	118,6
de niveau universitaire	1203	58	5	61,9
Femmes	121	114	16	125,8
de niveau primaire	1210		1	0,8
de niveau secondaire	1211	4		4
de niveau supérieur non universitaire	1212	56	8	61,9
de niveau universitaire	1213	54	7	59,1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	10		10
Employés	134	306	31	328,6
Ouvriers	132			
Autres	133	1		1

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	2,9	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	5.688	
Frais pour la société	152	171.991	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	47	2	48,6
210	43	1	43,8
211	2	1	2,8
212			
213	2		2

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	33	2	34,6
310	31	2	32,6
311	2		2
312			
313			
340	5	1	5,8
341			
342	14		14
343	14	1	14,8
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	182	5811	113
5802	1.905	5812	1.117
5803	195.496	5813	109.997
58031	154.844	58131	87.830
58032	40.652	58132	22.167
58033		58133	
5821	218	5831	126
5822	1.733	5832	767
5823	141.027	5833	60.379
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	